

100 millions pour lutter contre les catastrophes naturelles

HOUAILLOU. La commune, meurtrie par les glissements de terrain de 2016, a remporté un appel à projets de l'Etat pour « reconquérir la biodiversité » dans la vallée de la Néaoua. Et œuvrer pour éviter de nouveaux drames.

La nouvelle avait fait peu de bruit, fin juillet, mais pour Houaïlou, c'est un tremplin pour un nouveau départ. Dans le cadre d'un appel à projets national, la commune va accueillir un « site pilote pour la reconquête de la biodiversité ». L'appel, lancé par le ministère de l'Environnement, le commissariat à l'investissement et l'Agence de la biodiversité, était loin d'être confidentiel : sur la centaine de dossiers transmis, 56 ont été retenus, parmi lesquels ceux de la province Sud ou de la mairie de Nouméa. Et seulement 14 ont été sélectionnés. Houaïlou « est la seule collectivité calédonienne parmi les lauréats », note le secrétaire général de la mairie, Guy Solal. Et la reconnaissance n'est pas seulement symbolique : son projet Reprise va bénéficier d'une aide de 98,5 millions de francs.



PHOTO ARCHIVES LNC/ JACQUOTTE SAMPÉREZ

La zone concernée par le projet, la vallée de la Néaoua, couvre 200 km², soit 1 % de la surface du pays. Dans la vallée, les maisons sont construites à flanc de montagne. En 2016, des glissements de terrain avaient fait huit morts.

CONCERTATION, OBSERVATION, ACTION

« Restauration des écosystèmes pour la prévention des risques et les services écosystémiques (Reprise) ». Derrière cet acronyme compliqué, Reprise part d'un constat simple : retrouver de la biodiversité, c'est prévenir les risques naturels. « On connaît tous le contexte de Houaïlou et les catastrophes du 22 novembre, pose le maire Pascal Sawa presque un an après les glissements de terrain qui ont fait huit morts et des dizaines de blessés dans la région de Gouareu. Il y a un

risque qu'on ne prenait pas assez en considération. Depuis qu'on a été frappé, on en a conscience. » Et pour la mairie, qui dit conscience dit réaction. « même si l'environnement est de compétence provinciale ». Pas de doute : si ce drame a pu avoir lieu, c'est parce que les incendies, les ravageurs, et les activités humaines ont « déréglé l'équilibre naturel » et dégarni des versants entiers de la montagne. Revégétaliser ? Un des objectifs du projet, qui vise spécifiquement la vallée de la Néaoua, où un millier d'habi-

tants, répartis dans une douzaine de tribus cohabitent avec des activités minière et hydro-électrique. Mais pas question d'avancer tête baissée.

40 HA À REBOISER, 20 INTERDITS D'ACCÈS

« Trop souvent, on lance quelque chose et on se rend compte en cours de chemin que l'action n'est pas acceptée ou comprise par tous, reprend l' élu. Plutôt que d'attendre que ça bloque, on va mettre les gens autour de la table pour prévenir les conflits. » Habitants, industriels,

coutumiers, collectivités... Le « programme innovant de concertation » est un des points qui ont convaincu l'Etat. Et Reprise prévoit aussi de s'adresser aux insitutions scientifiques. « À Houaïlou, on manque cruellement de données », rappelle-t-on à la mairie. Il s'agit non seulement d'en acquérir, particulièrement sur l'hydrographie de la zone, mais aussi de développer de nouveaux outils, techniques ou sociaux avec l'aide du BRGM, d'associations, de l'IRD ou du CNRT. Les géologues déjà venus sur site

l'assurent : la couverture végétale, sans forcément retenir les éboulements, permet d'en minimiser l'impact, tout en augmentant la ressource en eau. « La restauration, c'est donc un élément fondamental, insiste Pascal Sawa. Planter des arbres, ce n'est pas compliqué. Mais pour que ça tienne dans la durée et pouvoir en tirer un bénéfice au long terme, il faut qu'il y ait une appropriation, un entretien, une défense contre le feu, le cerf ou les cochons. » Le projet, officiellement lancé en septembre avec les premières prises de contact sur le terrain, prévoit donc, en plus de reboiser 40 hectares de maquis et d'interdire l'accès à 20 hectares de forêts, d'organiser la régulation des ongulés sur plus de 4 000 hectares, de former et de rémunérer plusieurs référents locaux. Le coût ? 175 millions de francs d'investissement, couvert à plus de 50 % par l'Etat. Le tout sur trois ans. Mais Reprise a vocation à perdurer et surtout à être répliqué. « C'était un des critères important pour l'Etat qui fait là un "investissement d'avenir", rappelle Guy Solal. À Houaïlou, on teste un modèle. Il peut être adopté par d'autres en Calédonie, voire être exporté ailleurs ».

Charlie René
charlie.rene@inc.nc

4 000

C'est, en hectares, la surface de savane et de forêt humide que le projet se propose de restaurer par la régulation des cerfs et des cochons. 40 hectares de maquis doivent être reboisés.

Repères

Retombées

La mairie prévoit des retombées sociales, avec la formation de plusieurs dizaines de personnes et des milliers d'heures d'activité pour la restauration, et financières avec le développement de la sylviculture - pourquoi pas de santal - ou les débouchés des viandes de chasse...

Manque d'information

A Houaïlou, on rappelle que la mairie n'a ni la compétence ni les dotations pour répondre à des appels à projets environnement. Pascal Sawa, qui s'est lui-même attelé à l'écriture du projet avec l'aide de Conservation International, regrette qu'il « y ait beaucoup de fonds de l'Etat ou de l'Europe, sur le social, l'urbanisme, l'énergie qui ne sont pas captés par manque d'information ». Cet appel à projets, Houaïlou en avait entendu parler « par hasard », moins d'un mois avant la date limite de dépôt.



Pascal Sawa, maire de Houaïlou depuis 2014, dit « répondre à la demande de la population » avec ce projet.

« Planter des arbres, ce n'est pas compliqué, mais pour que ça tienne dans la durée, il faut qu'il y ait une appropriation, un entretien, une défense contre le feu, le cerf ou les cochons. »